

## ROMENAY

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 JUI 2015

Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 25 Juin, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire, (Excusés : BERNARD CECILLON Martine (Pouvoir à FERRARIS Pierre), RUE Catherine, DANJEAN Catherine, CHARPIGNY Mathilde. Absent : Néant. Secrétaire de séance : LANGERON Danielle) a pris les décisions suivantes :

### MARCHES PUBLIC –M.A.P.A. – AMENAGEMENT ET EXTENSION DE LA SALLE DES FETES JEAN DENISET – MISSION GEOTECHNIQUE : RESULTATS DE LA CONSULTATION

- a décidé à l'unanimité de retenir l'offre de l'Entreprise GEOTEC France – 21800 QUETIGNY d'un montant total de 2310.00 € HT.
- autorise M. le Maire à valider ladite offre et passer la commande.

### PROJET DE CONSTRUCTION DU FUTUR EHPAD :

#### ➤ RACCORDEMENT AU RESEAU ELECTRIQUE – CHIFFRAGE DU SYDESL ET MONTANT A LA CHARGE DE LA COMMUNE (18900 € contre 21660 € validés en janvier 2014)

- a décidé, à l'unanimité de prendre en charge le montant de la participation communale définie suivant le chiffrage du SYDESL soit un montant de 18900 €.
- donne pouvoir à M. le Maire afin de passer commande pour la réalisation desdits travaux.

#### ➤ RACCORDEMENT AU RESEAU DE TELECOMMUNICATION – CHIFFRAGE DU SYDESL ET MONTANT A LA CHARGE DE LA COMMUNE (1990.64 € TTC)

- a décidé à l'unanimité de prendre en charge le montant de la participation communale définie suivant le chiffrage du SYDESL soit un montant de 1990.64 € TTC.
- donne pouvoir à M. le Maire afin de passer commande pour la réalisation desdits travaux.

### ENQUETE PUBLIQUE LOI SUR L'EAU RELATIVE A LA REALISATION DU PLAN DE GESTION PLURIANNUEL DES OPERATIONS DE DRAGAGE D'ENTRETIEN SUR LA RIVIERE SEILLE : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

- a décidé par 14 voix pour et 2 abstentions de donner un avis défavorable au projet de réalisation du plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage d'entretien sur la rivière Seille par Voies Navigables de France (VNF).

### COMMUNAUTE DE COMMUNES SAONE SEILLE SANE : REPARTITION DU FPIC 2015 (FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES)

- a décidé par 10 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions d'opter pour une répartition dérogatoire libre et de demander que l'intégralité du montant FPIC s'élevant à 320 468 € pour l'année 2015 soit versée à la Communauté de Communes Saône Seille Sâne.

### REMBOURSEMENT GROUPAMA – SINISTRE DU 10.02.2015 : VANDALISME CHENEAUX SALLE SOCIO-CULTURELLE (565.00 €)

- a accepté, à l'unanimité, le remboursement de Groupama Rhône Alpes Auvergne d'un montant de 565.00 €.

### PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE REPAS SUITE A LA REUNION AU MUSEE DE LA FERME DU CHAMP BRESSAN AVEC LES SERVICES DE LA DRAC ET L'ECOMUSEE (6 Repas)

- a décidé à l'unanimité de prendre en charge les frais de repas relatifs au déjeuner qui a suivi la réunion avec les services de la DRAC et de l'Ecomusée de la Bresse Bourguignonne le 09.06.2015 et qui s'élèvent à la somme de 175.10 € TTC.

### ADMISSION EN NON-VALEUR (2 PERSONNES POUR UN MONTANT TOTAL DE 413.50 €)

- a décidé par 12 voix pour et 4 abstentions de l'admission en non-valeur de créances dont le recouvrement s'avère impossible pour un montant total de 413.50 €).

### REMERCIEMENTS POUR LE VERSEMENT DES SUBVENTIONS 2015

- a pris connaissance des différents courriers de remerciements des associations.

### GRDF : COMPTE-RENDU ANNUEL DE CONCESSION 2014

- a pris connaissance du compte-rendu annuel de concession 2014.

### AVIS SUR LES DEMANDES D'URBANISME

- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de permis de construire déposée par M. CURELY Vincent pour des travaux d'extension de sa maison d'habitation au lieudit « 59, Impasse de la Vignette ».
- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de permis de construire déposée par Mme MEILHOC Michèle pour des travaux d'extension de sa maison d'habitation au lieudit « 2 Bis Rue Saint Loup ».
- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de déclaration préalable déposée par M. GUEZA Alberto et Mme RITZ Yolanda pour la construction d'un muret + grillage (hauteur 1.80m) sur leur propriété au lieudit « 1881, Route de Loizette ».

## RAPPORT ANNUEL 2014 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

- a approuvé à l'unanimité le rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'Eau pour l'année 2014

### A PRIS CONNAISSANCE :

- du courrier de M. Lionel DELAHOUCHE suite à sa démission de l'association Sol de Bresse Music
- de la démission de Mlle MOUCHET Chloé – Adjoint du patrimoine – à compter du 15.06.2015.
- du récépissé de déclaration concernant le plan d'épandage des boues résiduaires de la lagune de Montpont-en-Bresse et de l'arrêté préfectoral portant prescriptions spécifiques concernant cette demande.

### A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES

**Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.**

**LE MAIRE,  
Didier GEROLT.**

